Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce
Sous-rubrique: Sommation selon l'art. 155, al. 2, ORC
Date de publication: SHAB - 29.11.2018
Numéro de publication: BH06-0000000586
Canton: VD

Entité de publication:
Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38, 1510 Moudon

Sommation selon l'art. 155 ORC, Futur, J.-P. Duperrex et Cie

Futur, J.-P. Duperrex et Cie
CHE-107.011.488
Rue des Moulins 44
1400 Yverdon-les-Bains

Remarques juridiques:
La société mentionnée n'exerce plus d'activité et n'a plus d'actifs réalisables. Tous les associés et les créanciers sont donc sommés de faire valoir par écrit au point de contact, dans le délai indiqué, leur intérêt motivé au maintien de l'inscription. Si personne ne fait valoir d'intérêt au maintien de l'inscription dans le délai indiqué, la société est radiée d'office (art. 938a, al. 1, CO). Dans le cas contraire, l'office du registre du commerce transmet l'affaire au tribunal afin que celui-ci tranche (art. 938a, al. 2, CO). Les associés et les créanciers sont expressément informés qu'en faisant valoir un intérêt au maintien de l'inscription, ils ont qualité de partie requérante dans la procédure judiciaire et que cette dernière peut entraîner des coûts à leur charge.
Délai : 30 jours
Fin du délai: 29.12.2018

Point de contact:
Registre du commerce du canton de Vaud
Rue Grenade 38, Postfach: 198, 1510 Moudon
1510 Moudon